

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 02 novembre 2016

Convocation du 25/10/2016

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 08/11/2016.

L'an deux mil seize, le deux novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Yvonne FREMONT, Christophe GAIGNON, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Nicolas DAVIAUD, Armelle PONCET.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Thierry MARCHAU, Loïc LAFOURCADE, Jean-Baptiste ROTTIER, Mireille FOURMOND.

Bon pour pouvoir :

DCM 2016-64

Maintenance église

Le Maire le conseil municipal que le contrat de maintenance de l'église est à terme au 31 décembre 2016 et que pour l'entretien des cloches, il est indispensable de renégocier ce contrat avec la SA BODET.

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONFIE à l'unanimité des membres présents la maintenance à la SA BODET pour une durée de trois ans à compter du 01 janvier 2017 pour un montant de 210 € HT soit 252 € TTC (somme forfaitaire révisée annuellement selon l'indice ICHTrev-TS IME (Indice du coût horaire du travail révisé, tous salariés) paru à l'INSEE en juillet 2016 soit 117.7)

CHARGE Monsieur le Maire de signer et d'effectuer les démarches nécessaires au nom de la commune.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 07/11/2016

Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 08/11/2016
Et de la publication, le 08/11/2016

